

DISCIPLINES de la 1 ^{re} année du primaire		RÉSULTATS INSCRITS AU BULLETIN			<u>Nature des différentes évaluations des apprentissages</u> Les compétences et les connaissances seront évaluées tout au long des apprentissages à l'aide des moyens suivants :
		ÉTAPE 1 (20%) Du 29 août Au 4 novembre	ÉTAPE 2 (20%) Du 7 novembre au 24 février	ÉTAPE 3 (60%) Du 7 mars au 23 juin	
Français, langue d'enseignement	Lire (50%)		✓	✓	Observations, entrevue, compréhension de textes, portfolio (progression)
	Écrire (30%)		✓	✓	Dictées, situations d'écriture, grille de correction critériée
	Communiquer oralement (20%)	✓		✓	Observations, présentation orale, auto-évaluation, grille d'évaluation
Mathématique	Résoudre une situation-problème (20%)		✓	✓	Observations, examens, grille de correction
	Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	✓	✓	✓	Observations, examens, grille de correction
Anglais, langue seconde	Comprendre des textes entendus (60%)	✓		✓	
	Communiquer oralement en anglais (40%)		✓	✓	
Éthique et culture religieuse			✓	✓	Observations, discussions
Musique		✓	✓	✓	
Arts plastiques			✓	✓	Réalisations, grilles critériées, entrevues
Éducation physique et à la santé			✓	✓	

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite

- Communication acheminée par le portail pour le **12 octobre 2023**.

Bulletin 1

- Étape : **Du 28 août au 3 novembre 2023**
- Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- Rencontre de parents dans la **semaine du 20 novembre 2023**

Bulletin 2

- Étape : **Du 6 novembre au 23 février 2024**
- Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- Rencontre de parents dans la **semaine du 18 mars 2024**

Bulletin 3

- Étape : **Du 26 février au 23 juin 2024**
- Cette étape compte pour 60% du résultat final de l'année.
- Bulletin acheminé par le portail au début **juillet 2024**.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents : note, appels téléphoniques, etc.

La compétence non-disciplinaire suivante fera également l'objet de commentaires inscrits au bulletin de l'année scolaire.

ÉTAPE	COMPÉTENCE
1	Organiser son travail
2	
3	Organiser son travail

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.



Année scolaire 2023-2024

1^{re} année

NATURE ET MOMENT DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS CONSIGNÉES AUX BULLETINS

